

L'Église réformée vaudoise a choisi d'offrir une bénédiction identique de mariage à tous les couples mariés civilement. Une minorité souhaitait une consultation plus large

Un·es par une même cérémonie

MARIE DESTRAZ

Mariage ► Les couples mariés civilement pourront recevoir une bénédiction de mariage à l'Église évangélique réformée vaudoise (EERV). Ainsi en a décidé le Synode (organe délibérant) de l'EERV à quelques encablures de l'entrée en vigueur du mariage civil pour tous, le 1^{er} juillet. Réunis les 17 et 18 juin à Orbe et Bavois, les délégués ont accepté la modification du Règlement ecclésiastique afin d'offrir une même bénédiction nuptiale à tous les couples mariés.

La balle est désormais dans le camp de l'exécutif: le Conseil synodal doit revenir en novembre avec des propositions de révisions réglementaires et des mesures théologiques et pastorales d'accompagnement en vue de la mise en œuvre de la décision prise. Il planchera aussi sur un projet d'article offrant un dispositif de refus ou de report des cérémonies nuptiales, pour des raisons de conscience de la part des ministres.

Deux rites ou un seul?

Actuellement, le règlement prévoit une bénédiction du couple civilement marié, et, depuis 2013, des prières pour les personnes liées par le partenariat enregistré, se fondant sur un attachement à la conception du mariage défini comme l'union d'un homme et d'une femme. Deux rites distincts, donc. Mais avec l'entrée en vigueur du mariage pour tous au 1^{er} juillet et l'abandon du partenariat enregistré au niveau civil, le toilettage du règlement était devenu nécessaire.



Réunis les 17 et 18 juin à Orbe et Bavois, les délégués du Synode vaudois ont accepté la modification du Règlement ecclésiastique afin d'offrir une même bénédiction nuptiale à tous les couples mariés.
KEYSTONE

Deux options étaient soumises au Synode. Il pouvait décider de maintenir deux rites selon l'orientation affective des mariés, soit une bénédiction pour les couples hétérosexuels et des prières pour les conjoints homosexuels. Ou alors opter pour une même bénédiction pour tous les mariés à l'état civil, comme le préconisait d'ailleurs le Conseil synodal et la commission d'examen.

Il aura fallu un après-midi entier de discussions pour parvenir à une décision. Avec un

Le Synode s'est prononcé en faveur d'une clause de conscience pour les ministres

débat d'entrée en matière qui, à lui seul, a pris deux heures. La raison? Une minorité de délégués souhaitait notamment une consultation large du peuple de l'Église avant de prendre une décision. Il s'agissait, selon eux, d'assurer ainsi un vote représentatif des positions du terrain et d'éviter des clivages dans les rangs réformés sur un sujet jugé sensible. Une consultation que l'exécutif n'a pas voulue, rappelant que le Synode est le seul organe légitime pour décider de la ligne théologique et ecclé-

siale. C'est à une large majorité que l'entrée en matière a finalement été acceptée, ouvrant, plus qu'un débat, le toilettage des différentes propositions de décision soumises au vote. Résultat: à l'acceptation de la bénédiction nuptiale unique, le Synode s'est prononcé en faveur d'une clause de conscience pour les ministres et des mesures d'accompagnement pour faciliter l'application de la décision sur le terrain.

Pour rappel, en mai, les Églises réformées Berne-Ju-

ra-Soleure ont dit «oui» à une telle bénédiction en première lecture. Une décision que l'Église protestante de Genève avait faite sienna en 2019. Dans les cantons de Neuchâtel et Fribourg, aucune décision n'est nécessaire, leur règlement ne précisant pas le genre des époux. Quant au Valais, la liberté est laissée au ministre. Enfin, il y a quelques jours, c'est l'Église catholique chrétienne qui s'est prononcée en faveur de la bénédiction de mariage pour tous.

PROTESTINFORM

«La 'Junge Tat' représente un danger pour les LGBTQ»

Zurich ► Les jeunes qui ont tenté de perturber, le 19 juin 2022, le service religieux de la Pride de Zurich, sont certainement des membres du groupe néonazi Junge Tat, estime l'expert en extrémisme Fabian Eberhard.

Quelques minutes après le début de la célébration, un groupe d'hommes apparemment jeunes, habillés en blanc et cagoules, est arrivé à la porte de l'église. Ils ont tenté de porter à l'intérieur de l'église St-Pierre et Paul une croix portant l'inscription «No Pride Month» (Non au mois des fiertés). Certains membres du groupe filmaient la scène. Retenus à la porte de l'église, leur manifestation a tourné court et ils se sont enfuis. Une plainte a été déposée. Si les activistes sont interpellés et s'il s'avère que leur action avait une motivation homophobe, ils pourraient notamment être poursuivis sur la base de la norme anti-discrimination, souligne le juriste zurichois Patrice Zumsteg

Fabian Eberhard, journaliste au *Sonntagsblick* et spécialiste des mouvements extrémistes y voit la marque du groupe Junge Tat. Il note qu'en Suisse, «il n'y a que peu de groupes qui entrent en ligne de compte pour un tel acte. Le type d'action perturbatrice est typique de la Junge Tat: agir en petit groupe, rapidement, de manière ciblée – et avec un

grand impact sur le public.» Le groupe filme toutes ses actions et publie ensuite sur internet des vidéos de propagande produites de manière pro. Sur les médias sociaux, le «Junge Tat» s'est ainsi constitué une communauté de milliers de sympathisants. «Ils sont jeunes, branchés – mais leur contenu est tout aussi radical que celui des néonazis classiques d'autrefois.»

Selon Eberhard, il s'agit sans doute du groupe d'extrême droite le plus actif de Suisse à l'heure actuelle. Le groupe se compose d'un noyau dur d'une douzaine d'activistes. Autour d'eux gravitent encore quelques dizaines de sympathisants. Le groupe est particulièrement actif à Winterthour et dans les environs, ainsi que dans l'Oberland zurichois et en Suisse centrale.

Pour Eberhard, «Junge Tat» peut présenter un danger pour les LGBTQ. «Les autorités de sécurité ont saisi à plusieurs reprises des armes chez des membres du «Junge Tat». Le groupe est prêt à recourir à la violence et s'arme pour le combat de rue en pratiquant des arts martiaux. Les meneurs entretiennent des contacts étroits avec des militants néonazis dans toute l'Europe. Même le service de renseignement de la Confédération a désormais le groupe dans son radar», conclut Fabian Eberhard. CATH.CH

PAKISTAN

LES MINORITÉS RELIGIEUSES TOUJOURS MENACÉES

Huit ans après leur adoption par la Cour suprême du Pakistan en 2014, les mesures de protection en faveur des minorités religieuses, notamment chrétiennes, ne sont toujours pas appliquées dans le pays, a déploré récemment le Centre pour la justice sociale (CSJ), une ONG soutenant les droits des minorités religieuses. Elle constate que le gouvernement fédéral et les autorités provinciales n'ont respecté qu'un cinquième de leurs engagements, affirme le directeur général de CSJ. CATH.CH

ISRAËL

MOSQUÉE MIS AU JOUR
L'Autorité israélienne des antiquités a annoncé avoir mis au jour les vestiges d'une des plus anciennes mosquées rurales au monde. Ces ruines témoignent de la propagation de l'islam dans le Néguev. Datée du VII^e ou du VIII^e siècle, après J.-C., l'édifice exhumé dans la ville de Rahat, remonte donc aux premiers siècles de l'islam. CATH.CH

Cyrille de Moscou a perdu l'Église orthodoxe en Ukraine

Ukraine ► Le patriarche de Moscou Cyrille a d'ores et déjà perdu l'Église orthodoxe en Ukraine. Il a ainsi obtenu le contraire de ce qu'il voulait en soutenant la guerre d'agression, estime le professeur Dietmar Winkler, spécialiste de l'Église orientale et président de la section Pro Oriente de Salzbourg. Dans un article de l'hebdomadaire *Die Furch*, Dietmar Winkler relève qu'il est «difficilement imaginable que des orthodoxes se reconnaissent encore dans l'Église russe sur le territoire de l'Ukraine – à l'exception des parties occupées par la Russie – et qu'ils se voient appartenir à un chef qui alimente la propagande d'une guerre d'agression contre leur pays et qui, en tant qu'Église, a des prétentions impériales».

Pour le professeur, l'Église orthodoxe ukrainienne du Patriarcat de Moscou (EOU-PM) fait partie des grandes victimes de la guerre: «La plupart des églises détruites jusqu'à présent par l'artillerie et les bombes appartiennent à l'EOU-PM. Les fidèles sont traumatisés. Leurs ecclésiastiques leur assurent une protection dans les caves des bâtiments religieux, tandis que leur patriarche (Cyrille de Moscou, ndr) soutient activement la guerre d'agression sur le plan idéologique». Dès lors, l'EOU-PM se trouve dans une situation intenable. «Elle condamne

la guerre, mais est victime de l'agression russe. Bien qu'abandonnée par son propre patriarche Cyrille, elle est perçue en Ukraine comme appartenant à Moscou. Lors d'un récent concile national, l'EOU-PM s'était déclarée totalement indépendante du patriarcat de Moscou. Mais quelques jours plus tard, l'Église orthodoxe russe a annexé les trois diocèses de l'EOU-PM en Crimée. Pour le professeur Winkler, il en ira de même dans les territoires occupés du Donbass où le patriarcat de Moscou a désormais un accès direct.

Au sein de l'Église orthodoxe russe, les événements se sont aussi récemment précipités. La destitution du métropolite Hilarion de son poste de directeur du département des relations extérieures du patriarcat de Moscou et son transfert à Budapest, où il n'y a que peu de paroisses orthodoxes russes, ressemble sans aucun doute à une rétrogradation. Mais il est bien possible qu'Hilarion ait voulu aller à Bu-dapest de sa propre initiative, parce qu'il ne pouvait pas soutenir la politique ukrainienne de son patriarche, suppose Winkler. Dans une phase d'érosion de son Église, Cyrille resserre les rangs. Il s'entoure de plus en plus de partisans de la ligne dure et se débarrasse de ceux qui ne le soutiennent pas assez. CATH.CH